

lue..." Elle parlait d'elle-même comme d'une action du New-York Central ou du Chicago, Burlington, Quincy.—Une valeur sociale,—c'est probablement la meilleure définition de cette créature singulière dont l'existence consiste, en pleine démocratie, à subir autant d'étiquette figurative que si elle était la demoiselle d'honneur d'une princesse, ou princesse elle-même, dans une cour toujours en fête. A propos d'une d'elles dont la santé s'en allait parmi ses victoires mondaines et qui en est morte, une femme très fine a jeté devant moi ce mot auquel je n'ajouterais rien, tant il me semble exprimer ce que comporte de mélancolie l'outrance d'un sort pareil : " J'avais toujours envie de la plaindre de ses toilettes. . . . "

PAUL BOURGET.

EDUCATION DES FEMMES AU CANADA

La *Société d'Agriculture* est très préoccupée de voir que chez nous, dans les écoles qui nous coûtent si cher, on fait trop de demoiselles, pas assez de ménagères. Elle sait qu'au Canada l'éducation des femmes est parfaitement organisée, et que les nombreux colons qui vont s'installer dans ce pays sont frappés de tout ce que font ces remarquables ménagères et du secours considérable qu'elles apportent à leurs maris. Elle a écrit à la directrice des Ursulines de Roberval, près du lac Saint-Jean, qui tient là une école de filles importante, pour lui demander qu'elles étaient ses méthodes. Voici sa réponse :

Vous demandez, monsieur, des renseignements sur notre système d'éducation agricole ; c'est avec plaisir que nous répondons à votre demande. . . .

Pour attacher l'homme au sol, à la famille, il faut qu'il s'y trouve heureux ; nous avons donc pensé que la mission de la femme est de lui procurer le bonheur qu'il cherche. Comme notre population est essentiellement agricole, c'est à l'économie rurale que nous avons eu recours.

La maîtresse d'une ferme doit avoir les connaissances pour pouvoir, au besoin, remplacer son mari, donner des ordres et même prêter son concours. De plus, elle doit être l'ornement du foyer domestique et faire rayonner le bonheur autour d'elle. Elle doit donc être active, de joyeuse humeur, propre et économe, aimante, pieuse et dévouée. Pour la rendre telle, c'est l'éducation du cœur qui nous aide. Si nous réussissons à inspirer le dévouement, tout est fait.

Voici cependant notre programme :

1o *Théorie* : Notions d'agriculture, d'horticulture, d'arboriculture, de pomologie.

Pratique : Au jardin et au verger.

2o *Théorie* : Vacherie, laiterie, beurre et fromage.

Pratique à la laiterie. Fabrication du beurre de ferme et du fromage pour la famille. Traite des vaches.

3o *Pratique* à la basse-cour. Soins donnés aux poules et aux autres oiseaux pour la production des œufs et l'élevage des petits.

4o *Pratique* à la buanderie, à la boulangerie, à la cuisine.

5o *Pratique* à l'ouvrage. Tailler, coudre, raccommoder, repriser. Emploi de la laine et du lin.

Toutes les élèves apprendront en temps à tenir la correspondance et la comptabilité de famille.

On s'attachera surtout à leur donner une bonne instruction religieuse.

Elles seront formées à régler leurs dépenses soit pour la nourriture, soit pour le vêtement, sur les revenus de la ferme, etc., ayant soin de faire quelques épargnes pour les mauvais jours ou pour causer quelques surprises agréables.

On leur fera aimer les fêtes de famille, an-

niversaire de naissance, de mariage, etc., faire quelques cadeaux produits de l'industrie et du travail, et avoir une mise toujours simple, propre et soignée.

Voilà qui est complet, il n'y a vraiment rien à ajouter. Une jeune fille formée de cette façon serait une fermière, une épouse et une chrétienne parfaite. C'est ce qu'il nous faut.

NÉCROLOGIE

M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel de l'Académie française, vient de mourir subitement à Paris.

C'est à midi seulement que l'on s'est aperçu de ce douloureux événement. M. Camille Doucet avait diné la veille en ville. En ne le voyant pas le matin, on supposa qu'étant fatigué il reposait, et l'on respectait son sommeil. Mais vers midi on se décida à pénétrer dans sa chambre. Il avait cessé de vivre. Un médecin, appelé en toute hâte, constata que le décès remontait à environ quatre heures du matin.

Cette mort inattendue a jeté la stupeur dans le personnel du palais Mazarin ; M. Camille Doucet y était universellement aimé. Durant l'hiver il avait un peu souffert d'un rhume ; mais il était si bien rétabli que, depuis quelques jours, il avait pu, sans fatigue, dîner en ville plusieurs fois.



CAMILLE DOUCET

Né le 16 mai 1812, M. Camille Doucet appartenait à l'Académie française depuis 1865. Il avait été élu en remplacement d'Alfred de Vigny. Il devint secrétaire perpétuel, le 30 mars 1876, en remplacement de M. Patin.

Chevalier de la Légion d'Honneur en 1847, officier en 1857, commandeur en 1867, il avait été élevé au grade de grand-officier, le 14 juillet 1891.

Ses débuts remontent à 1838. Après avoir fait son droit, plaidé, travaillé dans une étude de notaire, il était entré en 1837 dans l'administration de la Liste civile. Il s'essaya alors au théâtre. Il donnait un vaudeville que Bayard signait avec lui. Puis il abordait la comédie en vers, et l'Odéon jouait avec succès *Un jeune Homme*, trois actes (1841) ; *L'Avocat de sa Cause*, un acte (1842) ; *Le baron Lafleur*, trois actes (1842) ; *Les Ennemis de la Maison*, trois actes (1850), repris en 1854 à la Comédie française. A cette scène, il donnait en 1846 trois actes ; *La Chasse aux fripons*, *Le Fruit défendu*, trois actes en 1857 ; en 1860, *La Considération*, quatre actes.

On doit encore à M. Camille Doucet de nombreuses poésies et diverses pièces de cir-

constance. Il fit en outre, pendant longtemps, la critique dramatique au *Moniteur Parisien*.

En 1853, nommé chef de la division des théâtres au ministère d'Etat, il eut la haute direction des théâtres impériaux de Paris et des départements. Le 1er juillet 1863, il devenait directeur de l'administration des théâtres au ministère de la Maison de l'empereur.

Comme secrétaire perpétuel de l'Académie française, il a fait des rapports sur les prix décernés aux concours annuels. Ils ont été réunis par lui en recueil sous ce titre : *Les Concours Littéraires 1875-1885*.

QUESTIONS SOCIALES

LE PROBLÈME

Les découvertes des sciences naturelles dans la seconde moitié du XIX siècle ont apporté tout d'abord à la thèse individualiste un contingent d'arguments puissants. Les lois de la lutte psychologique pour l'existence appaurent comme l'explication exacte des lois de la concurrence sociale. C'est par la concurrence infatigable des individus, des types spécifiques, par l'exercice incessant du développement des organes, par leur adaption courageuse aux conditions des milieux, que l'individu se perfectionne dans la nature ; c'est par la suppression des plus faibles, par la survivance et la reproduction des plus forts que se fixent les qualités de l'espèce et que les êtres évoluent vers une forme supérieure.

En nous découvrant ainsi la loi du progrès des êtres vivants la nature, si l'on en croit les individualistes, donne la solution du problème social. Le progrès des sociétés est de même ordre que le progrès des espèces. La concurrence économique n'est qu'une des formes de la concurrence vitale. L'effort est la loi de la vie sociale comme il est la loi de la vie physique ; et la société, pas plus que la nature, ne peut connaître d'autres récompenses et d'autres peines que celles qui, directement, résultent pour l'individu de l'accroissement ou de la diminution de son action sur les choses. Laissons donc faire et laissons passer. Toute intervention d'une puissance collective pour régler le conflit des intérêts individuels est à la fois arbitraire et vaine. L'Etat a bien une fonction : il doit veiller à ce que la mêlée sociale ne soit pas violente et sanglante comme celle des espèces ; il doit maintenir la paix éternelle, l'ordre public entre les hommes. Mais cette fonction remplie, son rôle cesse. Le devoir de l'Etat, écrit M. Yves Guyot, est avant tout une fonction de sécurité envers tout le monde.

Tel est l'enseignement donné par la science biologique. Telle est la condition de l'évolution des sociétés. Sans discussion, remarquons qu'un élément de problème a été oublié : l'élément moral. Par lui s'établit la doctrine de la solidarité naturelle, contrepoids nécessaire de la loi de la concurrence vitale. Est-il possible d'établir sur cette doctrine scientifique une doctrine pratique de la solidarité ? C'est là le plus haut problème de la politique, mais si la solution en est ardue, cela ne doit pas nous décourager, bien au contraire, d'y apporter notre contribution.

LÉON BOURGEOIS.

La prière est la force de l'homme et la faiblesse de Dieu.—SAINT AUGUSTIN.

Est-il temps de commencer à bien vivre quand il est temps de mourir ?—FLÉCHIER.

La gloire est un prix que la bêtise humaine accorde souvent aux intrigants.